Comités d'attribution des bourses

Les comités **sont désignés par les protocoles d'entente établis par les organismes donateurs.**

Les comités d'attribution des bourses (CAB) sont composés d'au moins 3 experts-es (professeurs-es, chargé-es de cours, professionnels-les), sans conflit d'intérêts avec les personnes candidates.

Ils sont chargés d'évaluer les dossiers de candidatures en fonction des critères de sélection inscrits dans les différentes fiches de bourses et à partir des informations disponibles au dossier (profil, documents, formulaires).

Les départements, facultés ou services sont chargés de former les comités responsables de l'attribution des bourses offertes pour chacun des concours.